

**Carrier, Lynda (BAPE)**

---

**À:** Manon Donais  
**Objet:** RE: DQ3.1: Audience Pike River-Question adressée au maire

**De :** Manon Donais [mailto:info@municipalite-saint-sebastien.ca]  
**Envoyé :** 20 novembre 2017 11:34  
**À :** Carrier, Lynda (BAPE) <Lynda.Carrier@bape.gouv.qc.ca>  
**Cc :** Alain Hétu <ala443@live.ca>; Martin Thibert <martinthibert71@gmail.com>  
**Objet :** DQ3.1: Audience Pike River-Question adressée au maire

Bonjour Mme Carrier,

Après vérification auprès de notre service des incendies ainsi que la MRC du Haut-Richelieu, voici les réponses à vos questions :

#1. Notre municipalité a un plan de mesures d'urgence et il tient compte des risques d'incidents à la présence du gazoduc actuel.

#2. Le service de sécurité incendie de Saint-Sébastien et d'Henryville interviennent en collaboration avec TransCanada Pipelines suite à des formations que les pompiers ont reçus. Alors, OUI les pompiers sont formés professionnellement afin d'établir un périmètre de sécurité et protéger la vie des citoyens et par la suite, la sécurité des bâtiments. Également, dans un tel cas, le service 9-1-1 communique immédiatement avec le service d'urgence de TransCanada.

#3. La MRC n'a pas la compétence en sécurité civile et il n'y a donc pas de schéma de couverture civile. Par contre, l'information est incluse dans le *Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie*.

Espérant le tout satisfaisant à votre information, veuillez agréer l'expression de mes salutations les meilleures.

*Manon Donais*

Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière  
Municipalité de Saint-Sébastien  
176, rue Dussault, C.P. 126  
Saint-Sébastien QC J0J 2C0  
Téléphone 450-346-4205 poste 3030  
Télécopieur 450-346-4207  
[info@municipalite-saint-sebastien.ca](mailto:info@municipalite-saint-sebastien.ca)